

Hôtellerie lourdaise : le bilan de fin de saison

Jean-Marie Attard, président de l'Union des Métiers de l'Hôtellerie fait le point

A l'issue de la réunion d'hier jeudi ⁽¹⁾, le président Jean-Marie Attard a répondu à quelques questions.

Lourdes-Infos.com : S'agissant du PPR (Plan de Prévention des Risques), quel est votre sentiment. Ne pensez-vous pas qu'il y aura des disparités dans les zonages ?

Jean-Marie Attard : “ Il y en a qui sont avantagés et d'autres pas. Et cela sur des distances de 5 - 10 mètres. Je ne suis pas un technicien en hydrologie pour dire si oui ou non le découpage est justifié. Aujourd'hui, on se sert des données de la crue centennale qui date de 1937, c'est-à-dire d'il y a près de 70 ans. On assiste à un réchauffement de la planète. Aux dires de certains spécialistes, ce réchauffement a généré des zones de sécheresse. On ne sait pas comment réagiront demain les zones de sécheresse en cas de grosses crues. Les seules conséquences que nous avons en matière de plan de prévention des risques, ce sont les décisions prises au niveau économique concernant nos entreprises, les rives du gave et les exigences qu'il y aura en matière de législation, de construction, de reconstruction, de parkings. Ce sont des exigences qui ne sont pas évidentes et qu'on ne pourra pas non plus expliquer aux personnes concernées d'une façon simpliste.”



Lourdes-Infos.com : Chez certains chefs d'établissement, l'angoisse demeure. La pérennité de leur entreprise ne semble pas assurée ?

Jean-Marie Attard : “Ce n'est pas la pérennité de l'entreprise qui n'est pas assurée. Il faut savoir qu'en zone rouge aujourd'hui, les conditions de reconstruction sont soumises au fait que si la démolition a lieu par la crue, l'hôtel ne pourra pas être reconstruit. Des crues, je pense qu'aujourd'hui on est en mesure de pouvoir les prévenir. Ce qui était nécessaire a été fait en matière de canalisations du gave. J'ai rarement vu le gave aussi bas en cette fin d'année qu'en ce moment. Or la crue de 1937 était au mois d'octobre. Les années se suivent et ne se ressemblent pas. Des travaux relativement importants ont été réalisés aussi en amont au niveau de la création de retenues d'eau. Il y a des mesures en matière d'information autres que celles de l'époque. Demain, il est plus difficilement envisageable d'avoir les conséquences aussi dramatiques que celles connues cette année-là ”.

Une législation en perpétuel changement

[Lourdes-Infos.com](#) : Vous avez réuni cet après-midi les adhérents de votre syndicat. Quel était le but de la réunion de cet après-midi ?

Jean-Marie Attard : “Il faut savoir que nous avons une législation aussi bien sociale qu’une législation économique en perpétuel changement. Ainsi, par exemple, nous sommes obligés d’afficher tout ce qui concerne les viandes bovines. Il est nécessaire d’indiquer la provenance. Dans notre profession, nous avons une législation qui est en perpétuel changement. Il y a toujours quelque chose de nouveau. Et le but de cette assemblée d’aujourd’hui c’était de faire participer la profession de manière à remplir notre rôle syndical, qui est de lui fournir justement toutes ces informations qui nous arrivent et qui sont pour nous indispensables de communiquer à nos adhérents”.

[Lourdes-Infos.com](#) : Vous avez signalé que l’été avait été riche en évènements. De quels évènements s’agit-il ?

Jean-Marie Attard : “Il faut savoir que le 13 juillet dernier, nous avons signé l’accord de branche, l’avenant à la convention collective. C’est quelque chose d’important. Il faut savoir que pour nous c’est la première fois qu’il y a dans le gouvernement - depuis la mise en place des 35h - une loi officialisant les 39h. Aujourd’hui, nous attendons le décret d’extension de cette loi. Cette loi nous coûtera, elle nous coûte avec la suppression du SMIC hôtelier, elle nous coûte avec l’octroi de jours fériés supplémentaires. Il faut savoir qu’aujourd’hui nous avons fait de notre côté un pas et nous attendons maintenant que le gouvernement tienne ses promesses en ce qui concerne l’équivalent en réduction des charges. Dans notre profession, la marge salariale rentre à plus d’un tiers dans le coût d’exploitation”.

Revalorisation des prix

[Lourdes-Infos.com](#) : Il a été question de la hausse des prix qu’il conviendrait d’appliquer la saison prochaine compte tenu de l’augmentation des charges. Le chiffre de 4% a été avancé. Quelle est votre opinion ?

Jean-Marie Attard : “Si vous démarrez de 30 euros la pension complète et que vous appliquez 4%, ça ne représente rien du tout. Si vous partez d’une base plus correcte de l’ordre de 39 euros comme c’est ce qui devrait être appliqué en demi-pension au minimum, c’est quelque chose de plus réaliste. Il faut aujourd’hui que la profession lutte contre les bas prix pratiqués et qui nuisent non seulement à son ensemble mais en même temps à l’image de marque de l’hôtellerie lourdaise. Aujourd’hui, certains collègues sont en train d’obtenir des subventions du conseil régional au niveau de la modernisation de leur établissement. Comme je l’ai écrit dans le journal de notre Fédération, il ne faut pas que ces aides demain deviennent des outils supplémentaires de dumping. Je pense que nous développerons très prochainement un champ d’actions pour se saisir de ce problème”.

[Lourdes-Infos.com](#) : Vous avez parlé longuement de la sécurité. Qu’en est-il ?

Jean-Marie Attard : “Pour nous, la sécurité c’est non seulement la sécurité incendie, la sécurité sanitaire concernant la qualité des aliments qui sont servis dans l’entreprise. C’est aussi la sécurité en matière d’eau distribuée par l’entreprise, c’est aussi la sécurité des biens et des personnes en ce qui concerne notre clientèle mais aussi notre personnel. C’est aussi la

sécurité en matière du plan de prévention des risques professionnels dans l'entreprise. Il faut savoir qu'aujourd'hui il nous est indispensable de nous tenir au courant et d'informer tous nos collègues des différentes dispositions prises à propos de ces diverses obligations”.

Lourdes-Infos.com : S'agissant des trains de pèlerinages, d'après vous le problème avance-t-il et la solution arrive-t-elle ?

Jean-Marie Attard : “Aujourd'hui, la solution c'est quelque chose qui me paraît encore dans le brouillard. Pourquoi dans le brouillard ? Il y a une législation européenne qui malheureusement ne permet plus d'acheminer sur certains axes, comme autrefois, des trains de pèlerins avec des locomotives diesel en attendant la voie électrifiée. Lorsque la SNCF aura la possibilité de retractor les trains spéciaux sur les voies qui ne sont pas électrifiées, à ce moment-là nos clients pourront retrouver le chemin de Lourdes dans des conditions qui seront tout à fait acceptables”.

Lourdes-Infos.com : La venue du Pape a été un plus important pour l'hôtellerie lourdaise ?

Jean-Marie Attard : “En matière de médiatisation, la venue du Pape a été un plus. Le Pape est venu en pèlerin. Il a montré son attachement à la cité puisque c'est la seule ville en France et l'une des rares villes au monde en dehors de sa Pologne qu'il est venu visiter deux fois durant son Pontificat. Aujourd'hui, il y a une croyance qui est sur Lourdes. Le Pape tient à ce que cette croyance soit maintenue. Il faut espérer que demain l'aura du pape continuera à briller sur la cité mariale”.

Gérard Merriot

(1) – Mercredi 13 octobre 2004